



L'intergénération dans les établissements scolaires

publié le 24/04/2014

Descriptif :

Le 29 avril, la journée nationale de la solidarité intergénérationnelle dans le système éducatif.

Sommaire :

- L'intergénération dans les établissements scolaires
- Les enjeux
- La journée du 29 avril

Le 29 avril est depuis 2013 la **journée nationale de la solidarité intergénérationnelle** dans le système éducatif.

Cette journée s'inscrit dans les objectifs fixés par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, en vue en outre de développer l'apprentissage par les élèves de la citoyenneté et du "vivre ensemble".

● L'intergénération dans les établissements scolaires

L'intergénération désigne les échanges entre tous les âges de la vie : **transmission et partage des savoirs, savoir-être et savoir-faire.**

Un projet intergénérationnel doit s'inscrire dans une demande pédagogique pertinente, répondre à des objectifs opérationnels, fédérer des acteurs et des partenaires concernés avec les ressources matérielles et humaines nécessaires.

● Les enjeux

Le développement des liens intergénérationnels représente pour le champ scolaire, une occasion de :

- ▶ développer chez les élèves la culture du « vivre ensemble » et les valeurs fondant le respect et la tolérance ;
- ▶ consolider les apprentissages liés au socle commun, notamment dans les domaines de la maîtrise de la langue française, de la culture humaniste, de l'éducation à la responsabilité civique et morale, l'autonomie et l'acquisition d'esprit d'initiative ;
- ▶ promouvoir enfin le vieillissement actif et donc les partenariats entre générations tant pour favoriser la réussite éducative et les apprentissages des élèves dans les écoles, collèges, lycées que pour encourager l'engagement collectif des aînés ;
- ▶ lutter contre la violence, l'illettrisme, le décrochage scolaire, les inégalités sur le territoire en favorisant le rapprochement des générations.

Des projets intergénérationnels annuels possibles

- ▶ Projets d'actions citoyennes où les classes travaillent en partenariats : avec des étudiants en Université, des étudiants de grandes écoles et des retraités, des associations de retraités, des établissements pour retraités, théâtres, centres culturels...
- ▶ Projets interculturels et intergénérationnels : lecture, conte, théâtre, poésie, comédie musicale, danse, découverte des métiers, sciences de la terre et de la vie, littérature, hygiène, santé, nutrition, sport, nouvelles technologies (informatique, visioconférence, radio...)
- ▶ Projets autour de l'Histoire et du patrimoine avec interventions de témoins : retraités de votre quartier, résistants déportés, enfants cachés, migrants retraités...

► Projets d'échanges internationaux.

● La journée du 29 avril

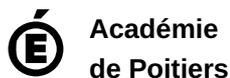
Dans le cadre des actions des années européennes, la journée du 29 avril, journée européenne de la solidarité intergénérationnelle depuis 2009, est l'occasion pour le ministère de valoriser les projets intergénérationnels développés en académie et de susciter de nouvelles initiatives qui permettront de favoriser le rapprochement des élèves et des personnes âgées.

Le 29 avril devient ainsi, dans le système éducatif, la journée nationale de la solidarité intergénérationnelle .

Les enseignants peuvent ainsi créer des projets intergénérationnels tout au long d'une année scolaire, avec le soutien des corps d'inspection. Ces projets pourront être initiés dès la rentrée scolaire et valorisés chaque année le 29 avril ou autour de cette date, pour les académies qui sont en vacances scolaires.

[Lien vers le site eduscol.](#) ↗

N'hésitez pas à faire connaître vos projets au Pôle civique.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.